

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 32**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an deux mil dix-sept, le samedi 3 juin à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 29 mai 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS : BOS Edouard ; JORCIN Michel**

**POUVOIRS :**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : paiement participation de la Commune d'Oulles au service commun de secrétariat de la Communauté de communes de l'Oisans**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la convention du 4 avril 2016 liant les communes de Le Freney-d'Oisans, Ornon, Oulles et Villard-Reymond, et la Communauté de communes de l'Oisans portant sur la mise en place d'un service commun de secrétariat.

Cette convention prévoit notamment une refacturation aux communes deux fois par an en année N sur la base du nombre d'heures théoriques (12 heures hebdomadaire pour Oulles), avec une régularisation en année N+1 en fonction du nombre d'heures réellement effectuées sur chaque commune.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture adressée par la Communauté de communes de l'Oisans pour la période octobre 2016 à mars 2017 et demande au Conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à effectuer le règlement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à régler cette participation.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

The bottom of the document features several handwritten signatures in blue ink. To the right is the official seal of the Municipality of Oulles-en-Oisans, which is circular and contains a red coat of arms. The seal is surrounded by the text 'MUNICIPALITE D'OULLES-EN-OISANS' and 'ISERE'.

Le Maire,  
Stéphane GIRARD